

Numéro spécial janvier 2025

ISSN 2960-1606

# RAVSE

Revue d'Analyse des Vulnérabilités  
Socio-Environnementales



Revue de Géographie du

## LAVSE

<https://revue.lavse.org/>

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

# RAVSE

*Revue de Géographie du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales, publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire*

## INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23819>

**Impact Factor : 5,333 (2025)**

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Directeur*

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- Konan KOUASSI, Professeur Titulaire à l'UAO
- Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'UAO

### *Secrétariat administratif et technique*

- Konan KOUASSI, Professeur Titulaire à l'UAO
- Guy Roger Yoboué KOFFI, Maître-Assistant à l'UAO
- Edouard Zadi ZOGBO, Maître-Assistant à l'UAO
- Pierre Anvo AYEMOU, Maître-Assistant à l'UAO
- Senguen KOUAKOU, Assistant, Informaticien, à l'UAO
- Adeline Olga BRISSY, Maître-Assistante à l'UAO
- Enoc One GUEDE, Maître-Assistant à l'UAO

### *Comité scientifique*

- DJAKO Arsène, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- GUEDEGBE Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi

(Bénin)

- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **BLE Celestin**, Directeur de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **ASSA** Rebecca Rachel A., Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOUPKESSI** Tchaa, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **MÉDIEBOU** Chindji, Maître de Conférences Université de Yaoundé (Caméroun)
- **FANGNON** Bernard, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **YABI** Ibouraima, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ABOUDOU** Ramanou Y. M. A., Professeur Titulaire, Université de Parakou (Bénin)
- **KOUMI** Rachelle, Maître de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **BARIMA** Yao Sabas, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **CHEIKH** Samba Wade, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger (Sénégal)
- **PAPA** Sakho, Maître de Conférences, Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Maître de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

## COMITE DE LECTURE

- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KOUAME** Déhedé Paul, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **MAFOU** Kouassi Combo, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **N'GUESSAN** Kouassi Guillaume, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **KOFFI** Yéboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences, Université Péleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

- **DJAH** Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **KOUASSI** Kouamé Sylvestre, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Maître de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

**Appel à contribution numéro spécial,  
Janvier 2025, Revue d'Analyse des  
Vulnérabilités Socio-Environnementales  
(RAVSE)**

**MIGRATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL EN  
AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

**Coordonné par :**

M. ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure

M. ZOGBO Zady Edouard

## 1. Contexte et justification

Les Africains ont toujours émigré et continueront d'émigrer, et cette tendance semble devoir s'accroître, comme le montrent les tendances actuelles de la mobilité qui émanent des postes frontières nationaux. Ils se déplacent à la recherche d'opportunités et parfois de sécurité. Leur déplacement apporte des avantages à leurs familles et à leurs communautés, et donc à leurs pays (Maureen Achieng et Amira El Fadil, 2020, p. 2). La récente redécouverte du lien entre migration et développement fait souvent abstraction des informations glanées au fil des recherches et des expériences politiques des années précédentes. Ces dernières années ont vu un incroyable regain d'optimisme, tout autant qu'un regain général d'intérêt, concernant la question de la migration et du développement parmi les responsables politiques et les universitaires. Après plusieurs décennies de pessimisme et de préoccupations relatives à la fuite des cerveaux (brain drain), les gouvernements des pays émetteurs placent aujourd'hui de nouveaux espoirs dans leurs ressortissants qui migrent vers l'étranger et dans leurs « diasporas », dont ils reconnaissent le potentiel en tant qu'investisseurs et acteurs du développement (Hein de Haas, 2010, p. 2).

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. Ainsi, elle agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants (OIM, 2021, p. ii). Au cours des cinquante dernières années, l'impact de la migration sur le développement des communautés et des pays d'origine des migrants a fait l'objet d'un débat permanent et parfois animé, opposant les points de vue des « optimistes » et des « pessimistes » de la migration (Taylor, 1999). Le débat sur la migration et le développement est passé plusieurs fois d'une extrémité à l'autre : optimisme développementaliste dans les années 1950 et 1960, pessimisme néo-marxiste au cours des années 1970 et 1980, évolution vers des perspectives plus nuancées et pluralistes dans les années 1990 (Hein de Haas, 2010, p. 1).

Si l'on suppose que la migration est le résultat d'un échec du développement, alors ce sont les personnes les plus démunies qui doivent migrer. Telle était la pensée dominante des débats sur le lien entre migration et développement. En effet, pour migrer, des ressources sont nécessaires. La migration implique : des coûts directs, tels que les coûts de transport ; des coûts indirects liés au risque de se déplacer vers un nouveau lieu sans garantie de travail ou de logement ; et les coûts d'opportunité de la migration. Cependant, les personnes aisées ont tendance à être moins enclins à émigrer en raison des rendements financiers et des investissements dans leur pays de résidence.

Les mobilités sont dynamiques et variées. Elles peuvent intervenir entre zones rurales, d'une zone rurale à une zone urbaine, entre zones urbaines ou de façon circulaire. Elles

peuvent susciter une migration vers l'international, avec ou sans retour, créant dans certaines situations un vide au niveau du pays de départ et favorisant ainsi à leur tour une mobilité interne (AFD, 2013, p. 7). Dans le cas des migrations internationales, on distingue les migrations définitives, les migrations de courte durée et celles de longue durée. Les migrations de longue durée sont le fait de migrants dont le projet de migration s'inscrit dans la logique d'un séjour de durée importante avec intention de retour (A. Tuo, 2018, p. 28). Par ailleurs, les conflits, la violence, les catastrophes et les effets du changement climatique déplacent des millions de personnes, mais la grande majorité des déplacés restent à l'intérieur des frontières de leur propre pays, un phénomène appelé « déplacement interne ». Pour ces personnes, familles et communautés, la mobilité n'est pas un choix mais une réponse nécessaire à la survie, vitale pour leur sécurité et leur bien-être (Mohammed Abdiker et Minata Samate Cessouma, 2020, p.55). En somme, la migration et la mobilité humaine sont certes des phénomènes qui remontent aux débuts de l'histoire et qui touchent la quasi-totalité des sociétés du monde. Cependant, elles se sont considérablement modifiées au fil du temps. Un examen de ces mutations sous l'angle de leur ampleur, de leur direction, de leurs caractéristiques démographiques et de leur fréquence peut nous permettre de comprendre comment évolue la migration et comment elle peut éclairer l'élaboration de politiques, de programmes et de réponses opérationnelles effectives sur le terrain. Cet appel se veut un cadre de réflexion, d'échange, de partage du savoir et d'expériences sur les questions liées à la migration et de ses impacts sur le développement local à travers des études de cas. Ces travaux ont été organisés autour des axes suivants :

**Axe 1 :** Migration et développement territorial

**Axe 2 :** Migration, développement agricole et sécurité alimentaire

**Axe 3 :** Migration et conflits fonciers

**Axe 4 :** Migration, orpaillage et environnement

**Axe 5 :** Migration, Transport et mobilité

## 2. Chronogramme des différentes étapes des propositions

<b>ACTIVITES</b>	<b>DATES</b>
Lancement de l'appel	15 Juillet 2024
Date limite de réceptions des propositions	31 Octobre 2024
Evaluation des propositions	1 <sup>er</sup> au 21 Novembre 2024
Notification aux auteurs	1 <sup>er</sup> décembre 2024
Paiement des frais de publication	1 <sup>er</sup> décembre au 31 décembre 2024
Publication de l'ouvrage	Janvier 2025

## **AVIS AUX AUTEURS**

La Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales (RAVSE), Revue de Géographie du LAVSE (Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des «Sciences de l'homme et de la société». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé(CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

### **1- Manuscrit**

**Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :**

- le texte doit être transmis au format document doc (word 97-2003);
- il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 12 ;
- insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans le pied de page ;
- les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés ;
- Le comité de rédaction demande aux auteurs de préciser sur la première page :
  - Le titre du texte,
  - Pour chaque auteur, une notice comprenant :
    - les nom et prénoms,
    - le grade
    - le rattachement institutionnel,
    - l'adresse électronique,
  - Un résumé en un seul paragraphe de 1000 signes (espaces compris) maximum, qui devra être différent du premier paragraphe du texte. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur.
  - Proposer six mots clés.
  - Proposer le texte lui-même.

**NB :** le résumé doit être traduit en anglais ainsi que les mots clés.

Le manuscrit doit respecter la structuration suivante : Introduction, Méthodologie, Résultats (analyse des Résultats), Discussion, Conclusion, Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, si elles existent, doivent être numérotées en chiffres arabes, rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à



d'autres langues que celle de l'article en italique (*Solanum lycopersicum*).

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

**1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**

**1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**

**1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)**

**Les illustrations**

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i.** annoncés, **ii.** Insérés, **iii.** Commentés dans le corps du texte.

*La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).*

**2- Notes et références**

**2.1.** Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

**2.2.** Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (T. K. YEBOUE, 2017, p. 18);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

En effet, l'objectif poursuivi par K. Kouassi (2012, p. 35), est «une meilleure appréhension des enjeux de la problématique de l'insalubrité dans l'espace urbain en général et à Adjamé (...)»

**2.3.** Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

**2.4.** Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition

(ex: 2<sup>nd</sup>e éd.).

**2.5.** Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

### Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

**Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).**

### 3. Nota bene

**3.1.** Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

**3.2.** Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

**3.3.** Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

**3.4.** En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

**3.5.** Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

**3.6. Plan:** Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats (analyse des résultats), Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

**Résumé:** dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

**Introduction:** doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses.

**Outils et méthodes: (Méthodologie/Approche),** l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes

**Résultats:** l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.

**Discussion:** la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

## Sommaire

<b>Axe 1: Migration et développement territorial</b>	<b>15</b>
<b>Romain GOUATAINE SEINGUÉ</b> <i>Variabilité climatique et migration de la population dans la province du Mayo-Kebbi est (Tchad)</i>	16
<b>Brahima KABA</b> <i>La communauté guinéenne du Sénégal : un modèle d'intégration sous-régional (1960 à 2000)</i>	29
<b>DIABATE Issa, DIOMANDE Béh Ibrahim, CISSE Kané Vassouleymane, KOUASSI Yao Dieudonné</b> <i>Variabilité climatique et impacts sur la recharge des nappes dans la sous-préfecture de Guiglo (ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	45
<b>SORO Yalamoussa Brahima, KOUASSI Kouamé Sylvestre,</b> <i>Dégradation des ressources végétales et en eau des paysages urbains, une crise écologique négligée dans les collectivités territoriales : cas de la commune de Korhogo en Côte d'Ivoire</i>	65
<b>Konan Norbert KOFFI, Koulotioloma Issa SORO, Zady Édouard ZOGBO, Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS</b> <i>Le conseil municipal et les mutations socio-spatiales et économiques dans le développement urbain durable de Divo (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	88
<b>Axe 2: Migration, développement agricole et sécurité alimentaire</b>	<b>107</b>
<b>SILUE Tangologo, YAPO Florence, YEO Bèh</b> <i>Analyse nutritionnelle et médicamenteuse des types de légumes-feuilles locaux commercialisés à Yopougon-Abidjan</i>	108
<b>Agnès SANGARE, Niwoly SOROMOU, Pé Louoguéa SIMMY</b> <i>Vulnérabilité des domaines publics maritimes (dpm) en Guinée : une analyse des effets de l'extension urbaine sur les espaces agricoles dans la commune urbaine de N'Zérékoré (CUZ)</i>	125

<p><b>KOFFI Kouakou Evrard, YEO Nogodji Jean, KONATE Abdoulaye</b></p> <p><i>Reconversions agricoles et amélioration des paramètres agro climatiques dans la région du N'Zi</i></p>	143
<p><b>Anastasia Mendy, Ibrahima Thiaw, Ablaye Dramé, Honoré Dacosta</b></p> <p><i>Les bas-fonds de Senghor dans les stratégies d'adaptation des populations à la variabilité pluviométrique</i></p>	154
<p><b>KOURPAI Nabine, LARE Konnegbène, KADOUZA Padabô</b></p> <p><i>Migrations rurales et sécurité alimentaire dans la préfecture de Mô au centre-ouest du Togo</i></p>	175
<p><b>Axe 3 : Migration et conflits fonciers</b></p>	<b>194</b>
<p><b>YÉO Siriki, OUATTARA Oumar, Kouakou Philipps KOUAKOU</b></p> <p><i>Le barrage hydroagricole de Kafiné (centre-nord de la Côte d'Ivoire) : une gouvernance mal maîtrisée</i></p>	195
<p><b>Axe 4: Migration, orpaillage et environnement</b></p>	<b>214</b>
<p><b>ADAMOU YERIMA</b></p> <p><i>Abéché, un espace qui bénéficie des retombées de l'orpaillage à travers le retour des orpailleurs du nord du Tchad</i></p>	215
<p><b>DJIMADOUM ALLARAMADJI Caleb, DOMBOR DJIKOLOUM Dingao, ABSAKINE Zakaria</b></p> <p><i>Impacts de la migration d'orpaillage à Alako dans le Département de Lac Iro au Sud-est du Tchad</i></p>	230
<p><b>KONAN Amani Fulgence</b></p> <p><i>Bassin sédimentaire en Côte d'Ivoire : Activités extractives et vente des produits raffinés aux usagers nationaux</i></p>	246
<p><b>TUO Dotanan, KOUAME Kouadio Arnaud, KAMENAN Oi Kamenan Germain</b></p> <p><i>Migration Burkinabé, orpaillage clandestin et incidence sur la qualité des eaux brutes de la Lobo dans les Sous-préfectures de Zaibo et Grégbou (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	260

<b>Axe 5 : Migration, Transport et mobilité</b>	<b>279</b>
<b>Krognon Aimé COULIBALY, Kouamé Sylvestre KOUASSI, Brou Emile KOFFI</b> <i>Infrastructures routières et problèmes d'accès aux marchés ruraux dans la sous-préfecture de Béoumi (Côte d'Ivoire)</i>	280
<b>ADJAKPA Tchékpo Théodore</b> <i>Contraintes géomorphologiques et climatiques liées à l'aménagement des pistes rurales dans la commune de Kouandé au nord-ouest du Bénin</i>	299
<b>Aboukar ABBA TCHELLOU</b> <i>L'histoire de migration de la partie ouest du bassin du lac Tchad</i>	318
<b>ABDOU YONLIHINZA Issa, AGAISSA Assagaye, MAHAMADOU ALFA BAGNA Hannatou</b> <i>Migration féminine internationale au Niger à travers le nouveau marché de Niamey</i>	339
<b>KRAMO Yao Valère, OUATTARA Rokyatou, ASSI-KAUDJHIS Narcisse</b> <i>Sous-utilisation des services de santé et diversification des choix thérapeutiques dans la sous-préfecture de Bondoukou (Nord-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	360
<b>N'GORAN Kouamé Fulgence</b> <i>Le mont Korhogo, un massif à l'épreuve de la pollution : entre tradition, tourisme et loisirs</i>	377

## **LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES MUTATIONS SOCIO-SPATIALES ET ÉCONOMIQUES DANS LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE DE DIVO (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)**

**Konan Norbert KOFFI**, Maître-assistant,  
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire),  
**Email** : norbertkonankoffi.6@gmail.com

**Koulotioloma Issa SORO**, Assistant,  
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire),  
**Email** : koulotioloma@gmail.com

**Zady Édouard ZOGBO**, Maître-assistant,  
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire),  
**Email** : ed.zogbo@yahoo.fr

**Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS**, Professeur titulaire  
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire),  
**Email** : kaudjhisnarcisse@gmail.com

*(Reçu le 30 août 2024; Révisé le 15 décembre 2024 ; Accepté le 31 décembre 2024)*

### **Résumé**

Cette étude se propose d'analyser les mutations au niveau social, spatial et économique face à la pression démographique et aux actions du conseil municipal de Divo pour le développement durable de cette ville. Une étude quantitative et qualitative qui a combiné les ressources bibliographiques, l'observation de terrain et des entretiens avec les autorités des collectivités décentralisées et les populations urbaines montre que la ville de Divo compte environ 294.559 habitants et se localise à 203 km d'Abidjan. Les résultats de l'étude montrent une diversité d'actions réalisées dans la ville de Divo par le conseil municipal. Au nombre de ces actions, celui-ci a construit 3 maternités et 5 dispensaires, 2 marchés modernes, 5 km de voies profilées et octroyé 6.500 tables bancs aux écoles. Aussi, la croissance démographique, la multiplication des lotissements et le non-respect des règles urbaines de lotissement sont les facteurs des mutations socio-spatiales et économiques dans cette ville. Cela a abouti à la naissance de plusieurs quartiers issus de lotissements non approuvés qui sont habités par les populations. En effet, sous la pression démographique, la superficie de l'espace urbanisé de Divo est passée de 2.555, 19 hectares en 1990 à 3.015, 24 hectares en 2000 puis à 4.510, 64 hectares en 2014 pour atteindre 4.513,51 hectares en 2021. Face à la mutation socio-spatiale de l'espace urbain de Divo, le conseil municipal s'est basé sur son programme triennal pour dégager 2.078.071.000 FCFA afin de mettre en place d'une stratégie concrète en réalisant des équipements au niveau

de l'éducation, la santé, le commerce et l'agriculture mais aussi en réalisant des infrastructures pour un développement durable de la ville.

**Mots clés :** Conseil municipal, Divo, mutations socio-spatiales, lotissements, développement durable, stratégies

## **THE CITY COUNCIL AND SOCIO-SPATIAL AND ECONOMIC CHANGES IN THE SUSTAINABLE URBAN DEVELOPMENT OF DIVO (WEST-CENTRAL OF THE IVORY COAST)**

### **Abstract**

This study aims to analyse the social, spatial and economic changes in the face of demographic pressure and the actions of the municipal council of Divo for the sustainable development of this city. A quantitative and qualitative study that combined bibliographic resources, Field observation and interviews with local authorities and urban populations show that the city of Divo has about 294,559 inhabitants and is located 203 km from Abidjan. The results of the study show a variety of actions carried out in the city of Divo by the municipal council. The project has built 3 maternity homes and 5 health clinics, 2 modern markets, 5 km of profiled tracks and provided 6,500 bench tables to schools. Also, population growth, the proliferation of subdivisions and the failure to respect urban subdivision rules are factors in the socio-spatial and economic changes in this city. This has led to the birth of several neighborhoods from unapproved housing estates that are inhabited by people. Indeed, due to demographic pressure, the area of the urbanized area of Divo has increased from 2,555, 19 hectares in 1990 to 3,015, 24 hectares in 2000 and 4,510, 64 hectares in 2014 to reach 4,513.51 hectares in 2021. In view of the socio-spatial transformation of the urban area of Divo, the municipal council based itself on its three-year programme to allocate 2,078,071,000 FCFA to implement a concrete strategy by implementing educational facilities, health, trade and agriculture but also by building infrastructure for sustainable urban development.

**Keywords :** *City council, Divo, socio-spatial changes, housing developments, sustainable development, strategies*

### **INTRODUCTION**

Depuis les années 1950, l'urbanisation galopante apparaît comme une problématique majeure aux yeux de ceux qui s'intéressent aux interactions entre population et développement. A cet effet, les pays restés longtemps moins urbanisés, connaissent une urbanisation rapide et les villes s'agrandissent très spectaculairement en devenant des pôles de croissance économique. Ces changements s'inscrivent dans la continuité du processus de la modernisation du monde, et du développement vulgarisé, depuis la seconde guerre mondiale. La modernisation prône un passage d'une société



traditionnelle (agricole et rurale) à une société moderne (industrielle et urbaine). Il s'en est suivi alors des politiques qui favorisent l'urbanisation et la création des villes modernes et compétitives capables de dynamiser le développement économique du monde (S. AYIMPAM, 2008, p. 10). Ce phénomène n'épargne pas les pays africains.

La Côte d'Ivoire, à l'instar des pays d'Afrique n'est pas en marge du phénomène des mutations socio-économiques et du développement urbain durable. Elle fait face aux défis des changements socioéconomiques et leurs impacts tant sur l'environnement que sur les activités économiques. Celle-ci a connu une urbanisation extrêmement rapide avec la naissance de plusieurs villes due à l'explosion démographique. Pays le moins urbanisé de l'Afrique de l'Ouest en 1960, la Côte d'Ivoire se présente à la tête du groupe des pays les plus urbanisés de la sous-région (INSS, 2014). En effet, le taux d'urbanisation est passé de 12% en 1960 à 43% en 1998, puis à 52,5% en 2021 (INSS, 2021). Ce dynamisme observé entraîne une réorganisation de l'espace urbain.

La ville de Divo n'est pas en marge de cette dynamique urbaine. En effet, selon D. P. DIHOUEGBEU (2022, p.106), la ville de Divo connaît des mutations aussi bien sociales qu'économiques. Ainsi, l'habitat moderne se présente comme étant la tendance générale. De façon spécifique jusqu'en 1998, les maisons basses simples, représentant 33,2% des constructions, constituaient le type prisé et dominant. Elles sont construites principalement dans les quartiers anciens de la ville. De 1998 à 2023, la tendance nouvelle constitue les concessions (soit 33%) et les logements en bande (soit 32%) prédominants dans les nouveaux quartiers. De plus, la production de l'habitat à Divo est passée de 22% à 32% de 1998 à 2014 (INSS, 2021). Cette production évolutive de l'habitat s'explique par la hausse des loyers et les conditions socio-économiques drastiques qui influencent les demandes d'une population essentiellement constituée de la classe inférieure. 59% de la population ayant un salaire inférieur à 100 000 f CFA dont 42,6% avec un revenu en dessous du SMIG (75. 000 f CFA). Les demandes de logement visent principalement les concessions et surtout les logements en bande présentant les loyers les moins élevés. L'habitat urbain étant essentiellement locatif, les types les plus demandés étant les plus construits, la forte demande de ces types à la fin des années 1990 explique ce changement dans le paysage urbain à Divo. Face à cette situation, cette étude pose le problème de la dynamique du paysage urbain dans un contexte de mutations socio-spatiales et économiques. Dès lors, Comment le conseil municipal contribue-t-il aux mutations socio-spatiales et économiques dans le développement urbain durable de Divo ? L'objectif de cette étude est de montrer la contribution du conseil municipal au processus de développement de la ville de Divo. L'hypothèse générale de l'étude est que les stratégies de développement socio-spatiales mises en place par le conseil municipal de cette ville ont favorisé le développement durable.

## 1. Matériels et méthodes

Érigée en commune de plein exercice par la loi n°78-07 du 09 janvier 1978 portant institution des communes de plein exercice en Côte d'Ivoire, Divo est le chef-lieu de la région du Loh- Djiboua. La ville est située dans le sud-ouest du pays, à 203 km d'Abidjan et à 178 km de Yamoussoukro. Elle est limitée au nord par le village Datta sur l'axe Divo-Hiré. Sa frontière sud est matérialisée par les villages GROZO et Gouan sur l'axe Divo-Guitry. Celle-ci se révèle par ses limites (les villages Godilehiri et Brabodougou) à l'est et les villages (Dagrom et Daboré sur l'axe Divo-Gagnoa), à l'ouest. Dans le cadre de cette étude, l'on a eu recours à la recherche documentaire. Elle a permis de recueillir les données secondaires. Cette approche a permis de consulter plusieurs ouvrages généraux et spécifiques. L'observation participante a favorisé l'identification des stratégies d'adaptation des acteurs locaux mises en œuvre. Ainsi, les équipements, les infrastructures et l'habitat dans les quartiers enquêtés ont été évalués. Elle a également permis de mettre en exergue les mutations sociales et économiques de la ville, de même que les problèmes auxquels sont confrontées les populations. L'enquête de terrain a contribué à comprendre les différentes stratégies mises en œuvre par les acteurs locaux pour parvenir à un développement durable dans la ville de Divo. En somme, la méthode de choix raisonné a été adoptée, à travers la formule suivante :

$$n = \frac{Z^2(PQ)N}{[e^2(N - 1) + Z^2(PQ)]} \quad (1)$$

Les données obtenues sont représentées dans le tableau 1.

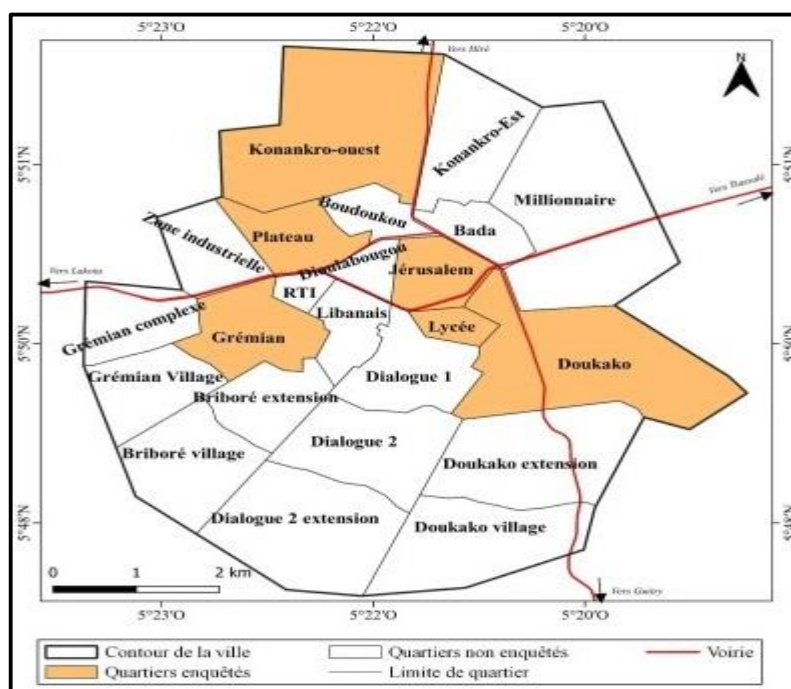
**Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés par quartier de Divo**

Quartiers	Typologie des quartiers enquêtés	Effectif de ménages	Nombre de ménages enquêtés	Portion (%)
Gremian	Habitats de haut standing	443	13	3%
Plateau		966	29	8%
Dougako	Habitats de moyen standing	2698	80	21%
Lycée		539	16	4%
Jérusalem	Habitats évolutifs	3786	112	29%
Konankro-ouest		4453	132	35%
<b>Total</b>		<b>12885</b>	<b>382</b>	<b>100%</b>

Source : N. B. ASSI-KAUDJHIS, 2024

Le tableau 1 présente la répartition des ménages enquêtés par quartier dans la ville de Divo. Il ressort de cette analyse une inégale distribution de chefs de ménages enquêtés et les différentes caractéristiques des quartiers investigués dans les quartiers de choisis. La carte 1 présente les quartiers enquêtés.

**Carte 1 : Localisation des quartiers enquêtés de la ville de Divo**



Source : CNTIG, 2023 Réalisation, Z. E. ZOGBO, 2024

La carte 1 présente les quartiers enquêtés dans l'espace urbain de Divo. Au centre, ces quartiers sont entre autres, Konankro, Plateau, Jérusalem et Lycée. À l'est, le quartier Doukako et à l'ouest, le quartier Grémian. De plus, il est important de savoir que l'enquête a permis de dénombrer au total vingt-trois (23) quartiers dans la ville de Divo. Ces quartiers ont été classés par type d'habitat (les habitats de haut standing, les habitats de moyen standing et les habitats évolutifs). À l'intérieur de chaque type d'habitat, deux (2) quartiers ont été tirés au hasard. Ce qui donne un total de 6 quartiers enquêtés. De plus, la réalisation de ce travail a suscité le recours à plusieurs outils. Au niveau des traitements statistiques, les logiciels Microsoft Word 2016, Microsoft Excel, SPSS et XLSTAT, 2014, SPSS ont été utilisés. Enfin, s'agissant du traitement cartographique, les logiciels Google earth pro, logiciels Envi 5.3, Arcgis 10.3 et Qgis 3.20.7.5.1, ENVI ont été d'une importance capitale.

## 2. Résultats

### 2.1. Le conseil municipal, un acteur prépondérant de développement dans la ville de Divo

Les diverses réalisations des acteurs municipaux successifs ont contribué au dynamisme dans le développement de la ville de Divo.

#### 2.1.1. Une implication avérée des différents Maires dans le développement urbain de Divo

Depuis sa création, jusqu'à nos jours, la ville de Divo a connu six (6) maires. Ceux-ci ont entrepris des actions de développement, au cours de leurs mandatures. A cet effet,

la succession des différents Maires de la commune de Divo est illustré par le tableau 2.

**Tableau 2 : Chronologie des Maires de la commune de Divo de 1980 à 2023**

Noms et Prénoms	Années de Mandature	Durée du mandat
KODJO Konian Félicien	1980-1990	10 ans
BOBI Djepa Ernest	1991-2000	9 ans
KODE Dadié Célestin	2001-2008	7 ans
ASSE Badja Camille	2008-2013	5 ans
KOUAKOU Koffi Amedé	2013-2023	10 ans
TOURE Ali Amadou	Depuis 2023	En cours

Source : K. N. KOFFI, 2024

Ces différents Maires ont fortement impacté le développement urbain, à travers la mise en place d'équipements et infrastructures, afin de développer la ville. Ceux-ci ont amélioré les conditions de vie des populations de Divo. De ce fait, ces autorités ont initié diverses politiques de développement. Les projets adoptés ont transformé cette ville qui était autrefois, déficitaire en infrastructures et en équipements. A cet effet, plusieurs voies dégradées ont été réhabilitées. En outre, les feux tricolores ont été installés, ainsi que l'achèvement de l'électrification totale de la ville. Depuis le 02 décembre 2023, la commune de Divo a pour Maire, Monsieur TOURE Ali Amadou, qui selon nos enquêtes, a assuré la continuité de son prédécesseur pour le développement de la ville de Divo.

### *2.1.2. Une diversité d'actions du conseil municipal dans la ville de Divo*

Le conseil municipal de Divo, dans sa mission de permettre aux populations de bénéficier des services de base de qualité, a réalisé divers équipements et infrastructures de qualité entre 2014 et 2023. Ces projets sont illustrés, à travers le tableau 3.

**Tableau 3 : Répartition des projets exécutés par le conseil municipal de  
2014-2023**

Projets	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Construction EPP			04	02	05	04	09	01	13	08	46
Maternel bâti	05			01		02		01			09
Maternel réhabilité				01			01				02
Maternel équipée	02										02
Commissariat équipé	04										04
Clôture construit						03		01	1	05	10
Cantines réhabilités										01	01
Don table banc			1000	450	400	400	400	400	400	400	4500
Marché construit	02						01				03
Marché réhabilité		01				01					02
Magasin construit		01		01							02
Magasin réhabilité				01							01
Pompe hydraulique			02								02
Reprofilage voirie	04 k	01 k									05 k
Rechargement	02 k			01 k							03 k
État civil construit					01						01
Abattoir construit									01		01
Aire de jeux			01								01
Police municipale				01							01
Service financier										01	01
Service Technique										01	01
Chaise mairie					150						150
Abattoir réhabilité			01								01
Dispensaire construit.	02		01	01					01		05
Maternité construite										01	01
Maternité réhabilité					01		01				02

Source : Mairie de Divo, 2024

Le tableau 3 révèle les actions de développement du conseil municipal de Divo de 2014 à 2023. En effet, ces réalisations ont concerné plusieurs domaines dont l'éducation, la santé, le commerce et plusieurs les routes. Ainsi, il y a eu la construction de 24 nouveaux bâtiments dans l'espace urbain et communal, la construction et la réhabilitation de 3 maternités et 5 dispensaires, la construction de 2 marchés modernes, le reprofilage de 5 km de voirie et l'octroi de 6.500 tables-bancs aux écoles. En somme, il faut retenir que le conseil municipal de Divo a initié plusieurs investissements qui ont engendré la dynamique urbaine d'une part et d'autre part l'amélioration des conditions et le cadre de vie des populations.

## **2.2. Une multiplicité de mutations, source de développement urbain à Divo**

La ville de Divo a subi des mutations socio-spatiales et économiques, dans sa quête de développement durable.

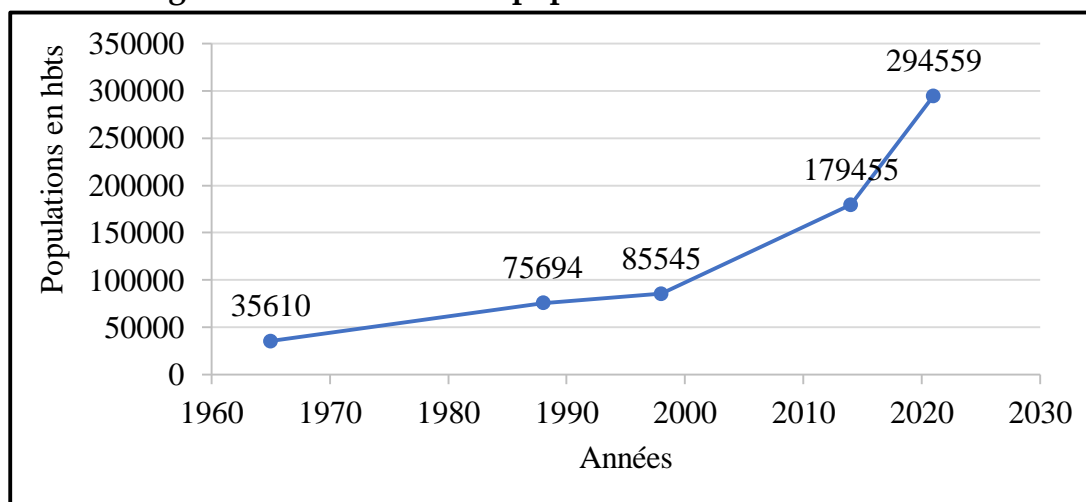
### 2.2.1. Des facteurs prédominants de mutations de la ville de Divo

Les facteurs explicatifs des mutations de la ville de Divo s'identifient par : la pression démographique, la multiplication des lotissements et le non-respect des normes d'urbanisme du lotissement urbain.

#### 2.2.1.1. La croissance démographique, actrice de mutation

Depuis sa création, la ville de Divo se distingue par sa dynamique démographique. Cette croissance fulgurante est traduite par la figure 1.

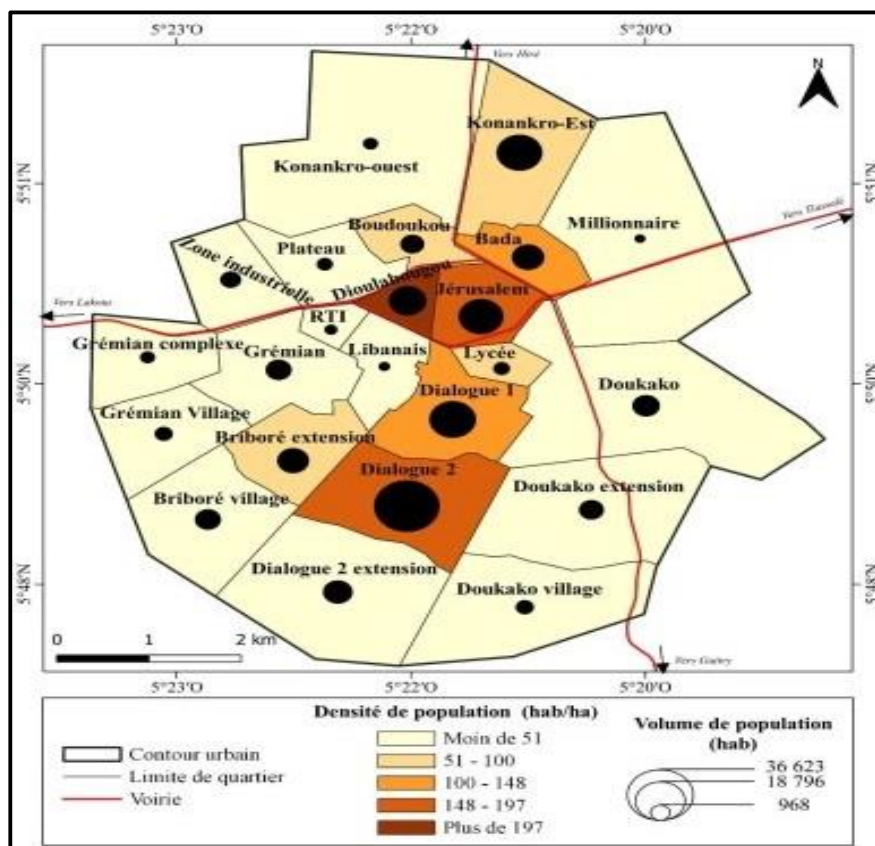
Figure 1 : Évolution de la population de Divo de 1975 à 2021



Source : INS, RGPH 1975, 1988, 1998, 2014 et 2021

La figure 1 présente une évolution croissante de la population de Divo de 1975 à 2021. Elle est passée de 35.610 habitants en 1975 (RGPH, 1975) à 72.494 habitants en 1988 (RGPH, 1988), puis à 179.455 habitants en 2014 (RGPH, 2014) pour atteindre 294.559 habitants en 2021 (RGPH, 2021). L'évolution de cette population est due à plusieurs facteurs notamment, la situation de la ville à 187,9 km d'Abidjan, le facteur démographique (la migration), les facteurs économiques (la disponibilité des terres agricoles fertiles) et culturels (l'hospitalité du peuple Dida). Du point de vue géographique, le développement de la voirie, ainsi que les services administratifs qui s'y trouvent ont favorisé la croissance démographique. Ce croît démographique a favorisé une vaste consommation de l'espace urbain et l'évolution des quartiers noyaux (Bada et Boudoukou), qui par la suite vont engendrer la création de plusieurs quartiers constituant ainsi, le territoire urbain de la ville actuelle de Divo. Ainsi, la carte 2 présente la densité et le volume de population de la ville de Divo en 2021.

**Carte 2 : Répartition de la densité et du volume de population de la ville de Divo en 2021**



Source : CNTIG, 2023 ; INS, 2021 Réalisation : K. I. SORO, 2024

La carte 2 met en relief la densité et le volume de population de la ville de Divo. L'analyse de cette carte révèle une forte densité de population dans le noyau urbain et dans les quartiers péri-centriques. S'agissant de ces quartiers périphériques, il existe une faible répartition de densité et de volume de population. Cette situation est étroitement liée au dynamisme de développement de l'espace urbain de Divo. L'étalement de la ville entraîne une diminution progressive de la population, des équipements et infrastructures de bonne qualité au niveau de espaces périphériques.

#### **2.2.1.2. La multiplication des lotissements, un facteur incontesté de mutation**

A Divo, deux types de lotissements (villageois et privé) se partagent l'espace. Cependant, le lotissement villageois est prédominant. S'agissant du lotissement privé, les terrains sont viabilisés et disposent d'un titre foncier avec un Arrêté de Concession Définitive, depuis l'approbation de 2014. Le lotissement de type administratif quant à lui, n'est plus observé actuellement à Divo. La multiplicité des lotissements est illustrée par le tableau 4.

**Tableau 4 : Liste des lotissements approuvés de la ville de Divo**

Désignation	Arrêtés d'approbation	Date	Nbre d'ilots	Nbre de lots	Situation administratif
Bada 2	14-0836MCDGUFSD	26/09/2014	31	277	Approuvé
Bada villade	14-0833MCDGUFSD	26/09/2014	69	443	Approuvé
Bada ville	14-0843MCDGUFSD	26/09/2014	49	514	Approuvé
Bondoukro	14-0839MCDGUFSD	26/09/2014	56	64	Approuvé
Dialogue 1	14-0834MCDGUFSD	26/09/2014	30	682	Approuvé
Dialogue 2	14-0954MCDGUFSD	26/09/2014	43	1561	Approuvé
Dioulabougou	14-0802MCDGUFSD	26/09/2014	145	494	Approuvé
Forestier	14-0831MCDGUFSD	26/09/2014	43	216	Approuvé
Gremian ext.	14-0835MCDGUFSD	26/09/2014	36	342	Approuvé
Gremian gare	14-0994MCDGUFSD	26/09/2014	45	116	Approuvé
Gremian village	14-0805MCDGUFSD	26/09/2014	14	470	Approuvé
Gremian résidentiel	14-0840MCDGUFSD	26/09/2014	51	117	Approuvé
Jerusalem	14-0811MCDGUFSD	26/09/2014	15	516	Approuvé
Kombro-est	14-0992MCDGUFSD	26/09/2014	150	1346	Approuvé
Kombro-ouest	14-0953MCDGUFSD	26/09/2014	138	2385	Approuvé
Libreville	14-0829MCDGUFSD	26/09/2014	225	408	Approuvé
Les versants du lacs	14-1078MCDGUFSD	26/09/2014	37	1281	Approuvé
Libanais	14-030MCDGUFSD	26/09/2014	147	356	Approuvé
Otroukou	14-0841MCDGUFSD	26/09/2014	33	205	Approuvé
Plateau justice	14-0804MCDGUFSD	26/09/2014	22	475	Approuvé
Résidentiel lycée	14-0808MCDGUFSD	26/09/2014	45	320	Approuvé
Résidentiel libanais	14-0837MCDGUFSD	26/09/2014	39	166	Approuvé
Sogefiha	14-0812MCDGUFSD	26/09/2014	11	139	Approuvé
<b>Total</b>			<b>1575</b>	<b>13464</b>	

Source : MCLU 2014, Enquêtes de terrain, mars 2024

Le tableau 4 présente les différents lotissements approuvés, vendus et habités de la ville de Divo. Cependant, vu la pression démographique qui s'observe à l'échelle de la ville, il y a eu d'autres lotissements qui ne sont pas approuvés, mais qui ont été vendus, construits et habités. Par ailleurs, la multiplication des lotissements issue de la croissance démographique accélérée de la ville conduit à la consommation excessive de l'espace urbain et à l'occupation anarchique.

### 2.2.1.3. Le non-respect des servitudes d'urbanisme, source d'installation anarchique

La ville de Divo évolue à un rythme accéléré et non contrôlé. Elle s'étend de façon horizontale sur les 4 fronts d'urbanisation. Au Sud et au Sud-ouest (quartier Briboré et Dialogue), il y a un étalement rapide accompagné d'un désordre spatial, du fait de l'inobservation de la suspension du lotissement villageois non approuvé par le Maire actuel. Cette situation ne cesse de susciter des litiges et conflits fonciers. A l'ouest, le fleuve Boubo et les vastes superficies de plantations d'hévéa constituent des obstacles qui entravent l'évolution de la ville. De ce fait, elle n'arrive plus à s'étendre sur ce front d'urbanisation. Quant à la partie nord (vers Hiré) et l'est (vers Tiassalé), l'étalement



est sans aucun obstacle. Le tableau 5 met en évidence les lotissements non approuvés mais exploités dans la ville de Divo.

**Tableau 5 : Lotissement non approuvés mais appliqués à Divo**

Désignation	Source	Échelle	Localité
Konankro-ouest ext.	DRCLU	1/2000	Divo commune
Konankro-est ext.	DRCLU	1/2000	Divo commune
Konankro-est (kragbé)	DRCLU	1/2000	Divo commune
Bada 2 plateau	DRCLU	1/2000	Divo commune
Dougako village	DRCLU	1/2000	Divo commune
Dougako ext.	DRCLU	1/2000	Divo commune
Dougako kopkako	DRCLU	1/2000	Divo commune
Dialogue 2	DRCLU	1/2000	Divo commune
Dialogue 2 Ext.	DRCLU	1/2000	Divo commune
Briboré village ext.	DRCLU	1/2000	Divo commune
Briboré aboutou douzou	DRCLU	1/2000	Divo commune
Briboré ext. 2	DRCLU	1/2000	Divo commune
Briboré gohkpazo	DRCLU	1/2000	Divo commune
Gremian complexe	DRCLU	1/2000	Divo commune
Gremian motoragri	DRCLU	1/2000	Divo commune
Résidentiel djinzou kokpao	DRCLU	1/2000	Divo commune
Résidentiel djinzoukongbakro	DRCLU	1/2000	Divo commune

Source : MCLU 2014, Enquêtes de terrain, mars 2024

Il ressort de l'observation du tableau 5 que plusieurs lotissements non approuvés sont habités dans les quartiers (Konankro-ouest extension, Konankro-est extension, Konankro-est (kragbé), Bada 2 plateau, Dougako village, Dougako extension, Dougako kopkako) de la ville de Divo. En effet, l'exploitation des lotissements non approuvés s'explique par le besoin criant en logements dû à la croissance démographique au sein de la ville de Divo. Cette forte demande en logements a entraîné l'occupation de l'espace de façon anarchique et a conduit à la consommation de l'espace urbain de Divo, en dépit de la désapprobation des espaces lotis par les autorités administratives.

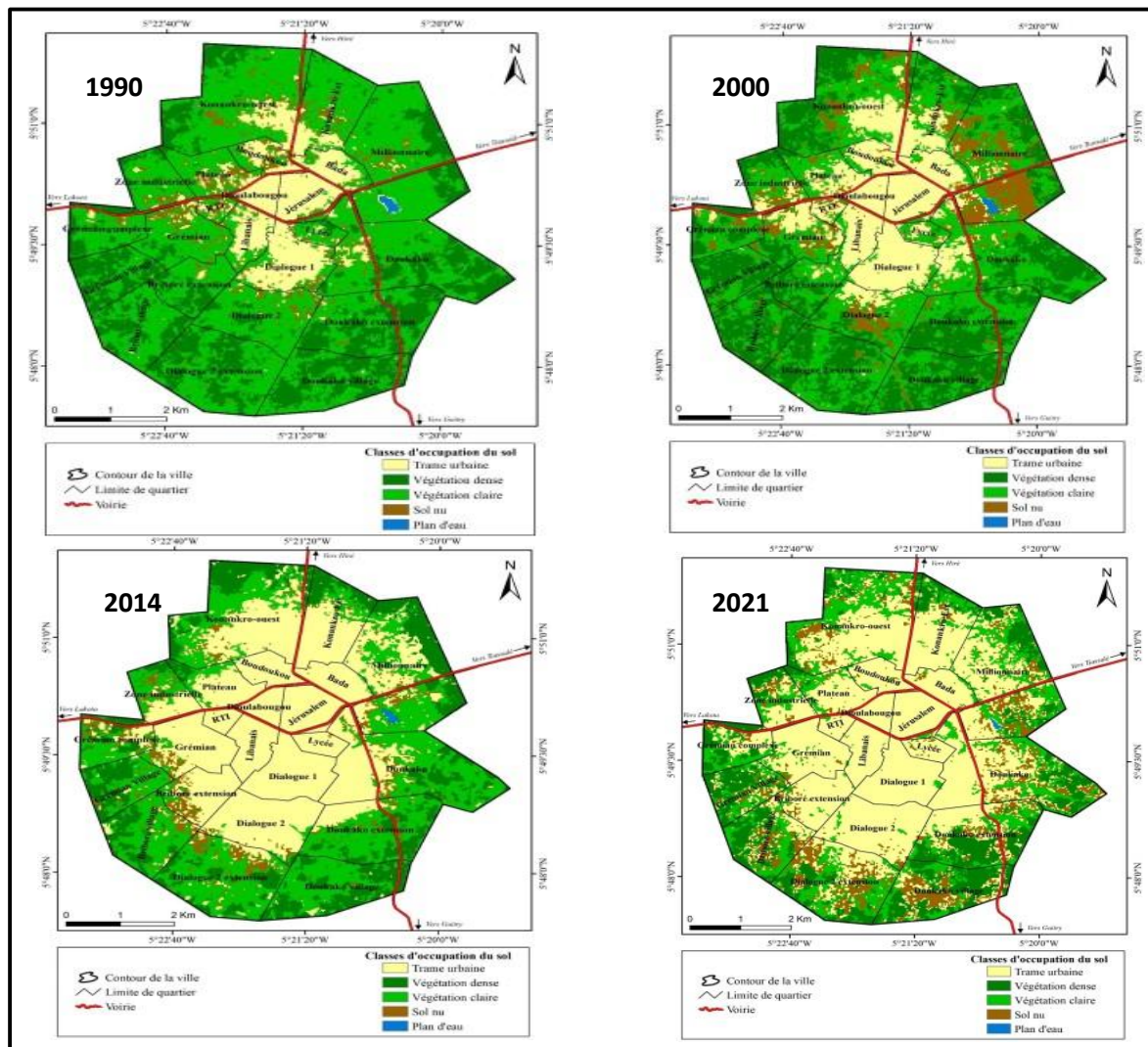
### **2.2.2. Une émergence de mutations socio-spatiales et économiques dans le développement urbain de Divo**

L'espace urbain à Divo subit des mutations aux niveaux socio-spatiaux et économiques, face à la pression démographique sans cesse galopante.

#### **2.2.2.1. Des mutations socio-spatiales observées dans la ville de Divo**

L'occupation du sol de la ville de Divo s'est faite de façon progressive. Cette occupation a débuté depuis la période précoloniale et continue de s'accroître jusqu'à nos jours. La figure 2 présente l'occupation du sol de la ville de Divo 1990 à 2024.

Figure 2: Evolution de l'occupation du sol de la ville de Divo de 1990 à 2021



Source : Landsat 8 OLI/TIR, 2021

Réalisation, K. N. KOFFI, 2024

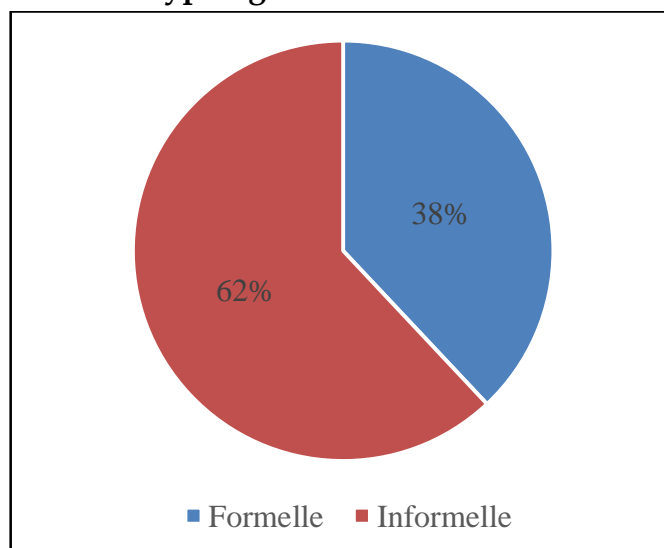
La carte 3 présente le dynamisme de l'occupation du sol observée à l'échelle de la ville de Divo entre 1990 et 2021. En effet, la superficie de l'espace urbanisé de Divo est passé de 2.555, 19 hectares en 1990 à 3.015, 24 hectares en 2000 puis à 4.510, 64 hectares en 2014 pour atteindre 4.513,51 hectares en 2021. L'observation de la carte laisse transparaître une forte évolution de la croissance spatiale de la ville de Divo dominée par la trame urbaine. Cette domination de la trame urbaine est caractérisée par une urbanisation accélérée, une forte augmentation de la population, mais aussi à l'essor des activités socio-économiques observées dans l'espace urbain de Divo.

### 2.2.2.2. Diverses mutations économiques dans le développement urbain à Divo

L'inventaire agricole à Divo offre une gamme variée de cultures notamment : les cultures de rente que sont le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile qui représentent le moteur de l'activité agricole et commerciale dans le Djiboua. Les cultures vivrières que sont : le riz, la banane, le manioc, l'igname, le maïs, en plus de leur fonction nourricière, sont devenues une source de revenus pour les populations rurales. Les cultures maraichères (tomate, la laitue, le chou) quant à elles, sont en plein essor dans

l'espace urbain après un début de développement timide. L'élevage des bovins existe aussi dans la ville de Divo et constitue une source de revenus des personnes qui la pratique. Cependant, il favorise la divagation des animaux qui constitue une source désordre urbain à DIVO. S'agissant du secteur secondaire, il est dominé par l'artisanat de production. En outre, il existe trois (03) unités agro-industrielles dans la production de l'huile de palme, quatre (04) dans la production de bois et une (01) pour l'hévéa. Enfin, le secteur tertiaire quant à lui, n'est pas en marge des activités économiques de la commune de Divo. Il constitue, non seulement second pilier de l'économie, après le secteur primaire, mais également, celui-ci appuie le secteur primaire dans la commercialisation des produits agricoles. En somme, l'essor économique de la ville de Divo dépend de la bonne organisation de ses différents secteurs d'activité et surtout du renforcement des équipements économiques tels que les supermarchés. Les secteurs d'activités économiques sont représentés par la figure 3.

**Figure 3 : Répartition de la typologie des secteurs d'activité dans la ville de Divo**



Source : K. I. SORO, 2024

La figure 3 met en évidence les types d'activités pratiquées au sein de la ville. En effet, on observe deux (2) types d'activités, à s'avoir le formel et l'informel. Il ressort de l'enquête que 62% des répondants pratiquent une activité informelle et les 38% autres pratiquent une activité formelle. Cette proportion élevée de personnes qui pratiquent une activité informelle s'explique par le fait que l'économie locale est dominée par les secteurs tertiaires.

### ***2.3. Diverses stratégies de développement durable adoptées face aux défis socio-spatiaux et économiques***

Les différentes mutations subies par la ville de Divo ont amené les autorités décentralisées à adopter diverses stratégies pour parvenir à un développement durable.

### 2.3.1. Diverses stratégies socio-spatiales de développement urbain durable mises en œuvre à Divo

Dans un souci d'apporter un mieux-être à sa population, le conseil municipal de Divo, dès sa prise de fonction, le 20 octobre 2023 a égrainé ses priorités à court, moyen et long terme pour le développement inclusif de la ville. Les stratégies prioritaires adoptées portent sur l'éducation, la santé, l'assainissement, l'électrification, l'adduction en eau potable, la sécurité, le social et l'extension urbaine.

Dans le domaine de l'éducation, l'objectif de la mairie est de mettre fin à court et moyen terme aux effectifs pléthoriques dans les salles de classe et aux baraques servant de classe dans la commune. Au niveau de la santé, le conseil municipal a approuvé dans les années à venir, la construction et l'équipement de centres de santé urbains, afin de permettre aux populations de bénéficier des soins de santé de qualité et à moindre coût. En outre, d'autres secteurs sont concernés par ces prévisions du Conseil municipal dont le cadre de vie en collaboration avec l'ANAGED, l'adduction à l'eau potable et l'accès à l'électricité, le reprofilage des voies dans tous les quartiers de la ville, ainsi que les villages communaux, le financement de plusieurs projets en vue de l'autonomisation des femmes et des jeunes de la commune, la mise en place d'un Plan Urbanisme Directeur (PUD), en vue d'une meilleure planification des équipements, infrastructures et des constructions.

### 2.3.2. Les stratégies économiques de développement durable adoptées dans la ville de Divo

Les stratégies économiques de développement durable adoptées dans la ville de Divo sont essentiellement basées sur le programme triennal 2024-2026. Ce programme adopté par le conseil municipal comporte douze actions pour un coût global de 38.625.000 FCFA et cinquante opérations dont vingt-cinq anciennes et vingt-sept nouvelles pour un coût total de 2.078.071.000 FCFA. Par ailleurs, le tableau 6 présente les fonds d'investissement propre et les subventions de l'État, à la commune de Divo de 2024 à 2026.

**Tableau 6 : Fonds d'investissement propre et subventions de l'État à la mairie de Divo**

Années	Part commune	Dotations de l'État	Coût total Fcfa
2024	298 719 000	397 645 000	696 364 000
2025	293 161 000	397 645 000	690 806 000
2026	293 256 000	397 645 000	690 901 000
Total	885 136 000	1 192 935 000	2 078 071 000
Coût total triennal : 2 078 071 000 FCFA			

Source : Mairie de Divo, 2024

L'analyse du tableau 6 montre l'ensemble des fonds d'investissement propre et les subventions de l'État, à la mairie de Divo pour les années 2024, 2025 et 2026. Ainsi, pour une meilleure planification du développement de l'espace urbain et communal de Divo, plus de 2.078.071.000 FCFA seront investis. Le but de ces actions est de booster

d'une part le niveau de développement de Divo et d'autre part de permettre aux populations d'avoir accès aux services de base de qualité et un meilleur cadre de vie.

### **3. Discussion**

#### ***3-1- Les actions de développement du conseil municipal de Divo, comme source d'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations urbaines.***

Les résultats issus de cette contribution scientifique révèlent que plusieurs actions ont été réalisées par le conseil municipal de Divo, afin d'améliorer les conditions de vie des populations locales et de leur cadre de vie. A cet effet, l'éducation, la santé, la voirie, l'économie locale et bien d'autres secteurs ont bénéficié de divers équipements. Les résultats de la présente étude sont similaires à ceux initiés dans la ville de Gagnoa par le conseil municipal. En effet, selon K. J. L. KOUAKOU (2024, pp. 242-247), de 2012 à 2022, le conseil municipal de Gagnoa a investi plus de 108.294.148 FCFA dans le domaine de l'eau potable et de l'électricité. En matière d'ouvrages de drainage et d'assainissement, c'est plus de 430.467.500 FCFA qui ont été investis. En ce qui concerne la santé, plus de 89.011.390 FCFA a été investie. Enfin, dans le secteur de l'éducation, c'est plus de 451.029.982 FCFA qui ont été dépensés. L'ensemble de ces investissements ont permis d'une part de booster le niveau de développement de la ville et d'autre part d'améliorer les conditions et les cadres de vie des populations urbaines de Gagnoa. Cependant, nos résultats sont différents de ceux d'une étude réalisée par S. COULIBALY et *al.*, (2022, p.41) à Gagnoa. En effet, selon les résultats de ces auteurs, il existe une inégale répartition spatiale des centres de santé dans la ville de Gagnoa. Les quartiers centraux, les plus anciens, regroupe le plus grand nombre de ces centres de santé (44,44%) par rapport aux autres quartiers. Ceux-ci justifient que cette situation a été favorisée par les équipements des années des indépendances, à une forte concentration des populations autochtones, donc plus ancienne. Il existe une inadéquation entre la dynamique urbaine et la disponibilité des équipements sanitaires dans l'espace urbain de Gagnoa. Ainsi, les équipements en centres de santé n'ont pas suivi les mutations socio-spatiales et économiques de la ville de Gagnoa comme cela est le cas à Divo. Face à cette situation, les équipements sanitaires privés constituent un complément pour combler les besoins sanitaires des populations.

#### ***3-2- Les mutations dans la ville de Divo, facteur de développement socio-économique à l'échelle de l'espace urbain***

La ville de Divo connaît une dynamique démographique et spatiale importante de 1975 à 2021. Ce dynamisme démographique est à base de mutations au niveau de son espace urbain. Cependant, il existe bien d'autres causes responsables des mutations urbaines. Ainsi, les résultats de cette étude ont abouti à plusieurs facteurs qui sont à la base des mutations socio-spatiales et économiques de la ville de Divo. Parmi ces facteurs figurent la croissance démographique, la multiplication des lotissements et le non-respect des services d'urbanisme. Les résultats de cette étude sont les mêmes que ceux de S. COULIBALY et *al.*, (2021, p. 130). En effet, selon les résultats de leur étude, les raisons à la base des mutations socio-spatiales et économiques à Divo et à Lakota

sont entre autres, les facteurs démographiques, historiques et sociaux. Selon eux, l'urbanisation accélérée dans ces deux villes, l'émergence d'une classe sociale aisée et les particuliers qui sont des acteurs clés de la transformation de l'habitat ont fortement agi sur l'espace de ces deux villes. Ainsi, dans ces deux études, l'absence de l'Etat dans le domaine du lotissement des villes est à la base du non-respect des services d'urbanisme et une récupération de cette activité par les particuliers à Divo et à Lakota. Ce qui a pour corollaire l'émergence de l'habitat précaire ou à une planification urbaine anarchique surtout à la périphérie des villes. La pression démographique sur la dynamique urbaine de Divo a aussi été montrée par K. T. KOUADIO et A. J. DJAH (2024, p. 86). Ces auteurs ont montré que sous l'effet de la croissance démographique, la dynamique spatiale de la ville s'est faite en quatre (4) grandes phases qui s'étendent de 1909 à 2018. Selon eux, le nombre de quartiers de cette ville est passé de neuf (9) à treize (13) depuis l'indépendance jusqu'en 2018. Aujourd'hui, nos travaux ont montré que la superficie de l'espace urbanisé de Divo est passée de 2.555,19 hectares en 1990 à 4.513,51 hectares en 2021.

L'étude fait remarquer qu'à Divo, les mutations socio-spatiales et économiques sont dominées par les activités du secteur informel. Dans cette ville deux (2) types d'activités principales sont pratiquées dont les activités formelles et informelles. Ainsi, 62% des chefs de ménages enquêtés pratiquent des activités informelles et 38% pratiquent des activités formelles. De plus, Il ressort de l'analyse que 57% des chefs de ménages enquêtés exercent des activités commerciales, 12% des personnes enquêtés sont des fonctionnaires d'État contre 9% de fonctionnaires du privé, 5% de paysans, contre 6% d'éleveurs. Ces résultats concordent avec ceux de P. J. KOUASSI et *al.*, (2023, p. 18) à Anoumabo dans la commune de Marcory. Selon ces auteurs, le plus grand nombre de travailleurs dans ce quartier d'Abidjan sont des employés soit 30,4 %, des commerçants (14,98%), des ouvriers (13,6%) et des retraités (12,33%). La profession intermédiaire généralement composée des agents commerciaux, des livreurs d'articles, des conseillers clients sont de 11,9%.

Tels sont également les résultats de J. P. AUBERT (2014, p. 19) qui aboutit aux résultats que « *Les activités économiques prennent corps et se développent dans des lieux, des territoires, dont les frontières sont variables dans le temps* » dont l'exemple est visible en Rhône-Alpes en France. Selon lui, les activités économiques dont les bassins industriels de la Ruhr à la Black Country et de la Silésie aux Asturies sont des exemples palpables. Il montre cependant que ces activités sont fortement influencées par les entreprises mondialisées telles que la pharmacie, l'automobile, les logiciels, l'assurance et bien d'autres.

En ce qui concerne la dynamique spatiale, nos enquêtes ont montré que la superficie de l'espace urbanisé de Divo est passée de 2.555,19 hectares en 1990 à 3.015,24 hectares en 2000, puis à 4.510,64 hectares en 2014 pour atteindre 4.513,51 hectares en 2021. Cette mutation démographique et spatiale participe également au dynamisme de développement des activités socio-économiques dans l'espace urbain de Divo.

Contrairement à la situation de Divo, l'occupation de l'espace dans le district d'Abidjan est mieux organisée. Selon N. S. BOHOUSOU (2014, p. 93), l'espace résidentiel dans ce district est structuré en trois types d'occupation du sol dont l'espace résidentiel, les espaces non résidentiels et les autres équipements. Selon les résultats de son étude, les activités économiques et industrielles se développent surtout au niveau des espaces non résidentiels.

### ***3-3-Les stratégies de développement durable, instrument permettant de relever des défis socio- spatiaux et économiques dans la ville de Divo***

Le conseil municipal de Divo dès sa prise de fonction en 2023 a égrainé ses priorités à court, moyen et long terme pour le développement inclusif de la ville. Les stratégies prioritaires adoptées portent sur l'éducation, la santé, l'assainissement, l'électrification, l'adduction en eau potable, la sécurité, le social et l'extension urbaine. Ainsi, les stratégies économiques de développement durable adoptées dans la ville de Divo sont essentiellement basées sur le programme triennal 2024-2026. Ce programme adopté par le conseil municipal comporte douze actions pour un coût global de 38 625 000 FCFA et cinquante opérations dont vingt-cinq anciennes et vingt-cinq nouvelles pour un coût total de 2 078 071 000 FCFA. Cette situation dans la ville de Divo est similaire à celle de la ville de Gagnoa. En effet, le programme triennal 2022-2024 a mobilisé plus de 616.740.740 FCFA. Ce montant a permis au conseil municipal d'investir dans les secteurs tels que l'éducation, la voirie urbaine et les équipements d'intérêts généraux (K. J. L. KOUAKOU, 2024, p. 252).

Cependant, les résultats de l'étude réalisée par Y. L. SILUE *et al.*, (2023, p. 92) au niveau de la gestion urbaine de Bouaké vont au-delà de nos résultats à Divo où le conseil municipal a basé ses financements sur le programme triennal. Selon leurs résultats, la commune de Bouaké a choisi de diversifier les sources de financement des projets, à travers les partenaires extérieurs qui réagissent par des financements qui se font sous forme d'appuis budgétaires ou d'appuis projets, afin de faciliter leur réalisation. Grâce à ce partenariat, le conseil municipal de Bouaké a bénéficié d'un soutien financier de 2.102.517.997 de la part de la Banque Mondiale, l'USAID, l'UNICEF, l'ONU, l'UE.

### **Conclusion**

Au terme de cette analyse, il faut retenir que la ville de Divo connaît une croissance spatiale et démographique accélérée dans le temps et dans l'espace. Ces dynamismes observés tant sur le plan spatial que démographique ont entraîné des mutations socioéconomiques dans l'espace urbain de la ville. Le conseil municipal dans un souci d'anticiper les éventuels problèmes majeurs a mis en place plusieurs stratégies de développement durable. Celles-ci vont permettre d'une part de booster le niveau de développement de Divo et d'autre part d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations de l'espace urbanisé de Divo dans les décennies à venir.

## Références bibliographiques

AUBERT Jean-Pierre, 2014, *Mutations socio-économiques et territoires : les ressources de l'anticipation, Rapport de Travaux de la mission accompagnement et anticipation des mutations économiques*, 136 p.

AYIMPAM Sylvie, « Peemans, Jean-Philippe (dir.), 2008, Territoires, mondialisation et développement, Paris/Louvain-la-Neuve, Alternatives Sud, Editions Syllepse/Centre Tricontinental, », in *Bulletin de l'APAD*, 199 p., consulté le 05 janvier 2024, URL : <http://journals.openedition.org/apad/>.

BOHOUSSOU N'guessan Séraphin, 2014, *Le district d'Abidjan et l'équipement des espaces à la périphérie de la ville*, Thèse unique de Doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody, Labo VST, Institut de Géographie Tropicale, 380 p.

COULIBALY Salifou, DJAH Armand Josué, YAPI Atsé Calvin, GOGBE Téré et ATTA Koffi, 2021, « Urbanisation et mutation de l'habitat traditionnel Dida dans les villes de Divo et Lakota (Côte d'Ivoire) », in *European Scientific Journal, ESJ*, Vol.17, No.24, pp.

COULIBALY Salifou, KOUAKOU Kouamé Jean Louis, BOHOUSSOU N'guessan Séraphin et KOFFI Brou Emile, 2022, « Dynamique urbaine et problématique des équipements sanitaires dans la ville de Gagnoa (Côte d'Ivoire) », in *DaloGéo, revue scientifique spécialisée en Géographie*, Université Jean Lorougnon Guédé, numéro 007, pp. 32-48.

DIHOUEGBEU Deagai Parfaite, 2022, « Mutations de l'habitat dans la ville de Divo (Côte d'Ivoire) », in *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique (RASP)*, Volume 4, Numéro 1, pp. 99-112.

KOUADIO Koyé Toussaint, DJAH Armand Josué, 2024, « Dégradation des infrastructures collectifs d'assainissement et insalubrité dans la ville de Divo (côte d'ivoire) », in AGBEFLE Koffi Ganyo (Dir), *Les sociétés Africaines : cultes, cultures et philosophes. Comprendre*, Ed. ACAREF (Académie Africaine de Recherche et d'Etudes Francophones), Lomé TOGO, Ouvrage collectif n°4, pp. 82-97.

KOUAKOU Kouamé Jean Louis, 2024, *Dynamique urbaine et aménagement de la ville de Gagnoa (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire)*, Thèse Unique de Doctorat, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, 424 p.

KOUASSI Patrick Juvet, DIHOUEGBEU Déagai Parfaite et DIABAGATE Abou, 2023, « Mutation des villages intra urbains à Abidjan : cas d'Anoumabo dans la commune de Marcory », in *International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI)*, Volume 12, pp. 15-23.



SILUE Yessongui Lucien, KOUAKOU Bah et ASSUE Yao Jean-Aimé, 2023, « La politique partenariale des collectivités décentralisées : un outil de gouvernance et de gestion urbaine à Bouaké (Centre-Côte d'Ivoire) », in *DaloGéo, revue scientifique spécialisée en Géographie*, Université Jean Lorougnon Guédé, numéro 009, pp. 85-99.